

Pyrénées Audoises

Journal d'information pour les habitants du territoire

Artigues
Aunat
Axat
Belcaire
Belfort/Rébenty
Belvianes et Cavirac
Belvis
Bessède de Sault
Cailla
Campagna de Sault
Campagne/Aude
Camurac
Chalabre
Comus
Corbières
Coudons
Counozouls
Courtauly
Escouloubre
Espéraz
Espezel
Fontanes de Sault
Galinagues
Gincla
Ginols
Granes
Joucou
La Fajolle
Le Bousquet
Le Clat
Marsa
Mazuby
Mérial
Montfort/Boulzane
Montjardin
Nébias
Niort de Sault
Puilaurens
Puivert
Peyrefitte du Razès
Quillan
Quirbajou
Rivel
Rodome
Roquefeuil
Roquefort de Sault
Salvezines
Sonnac/l'Hers
St Benoît
St Ferriol
St Jean de Paracol
St Julia de Bec
St Just et le Bézu
St Louis et Parahou
St Martin Lys
Ste Colombe/Guette
Ste Colombe/l'Hers
Trézières
Val de Lambron
Val du Faby
Villefort

Dans ce numéro

- Une saison touristique bien spéciale !
- Des compétences à votre service
- Budgets
- Focus sur le Très Haut Débit
- A quoi sert votre redevance ?
- L'intercommunalité au service de l'enfance
- Camurac, les Pyrénées en toute simplicité !
- Le TAD vous accompagne

Le mot de l'équipe



C'est dans un contexte de crise sanitaire inédit qu'une nouvelle équipe a pris les rênes de la Communauté de Communes en juillet. En voulant tirer les leçons du mandat précédent, elle souhaite améliorer tout ce qui peut l'être, poursuivre les actions qui fonctionnent et s'orienter vers des projets durables.

Par ce journal, notre volonté est aussi de communiquer régulièrement avec l'ensemble des habitants des Pyrénées Audoises ; il paraîtra deux fois par an pour vous informer des réalisations menées et des nouveaux services proposés.

Sachez que la nouvelle équipe est déterminée à travailler dans l'intérêt général. Le nombre de vice-présidents a été divisé par deux, les indemnités ont été réduites ce qui représente déjà une marge de manœuvre supplémentaire de l'ordre de 399000€ sur l'ensemble du mandat et nous permet de redresser nos comptes en demandant d'abord des efforts aux élus.

Nous savons combien la crise sanitaire que nous traversons est lourde de conséquences pour bon nombre d'entre vous ; nous sommes à vos côtés et à votre écoute dans cette période si difficile.

Ensemble, nous pourrions relever tous ces défis !



Les vice-présidents de gauche à droite : Jacky Galy, Elvire Andrews, Yves Anjort, Christian Soula, Francis Savy (Président), Jacques Mamet, Anthony Chanaud, Alfred Vismara
En médaillon : Bernard Vaquié et Mohamed El Habchi, membres du bureau

Bien
cordialement,
Le Président
et l'ensemble
des élus
du bureau

Une Communauté de Communes parce que...

...Au 1er janvier 2014, le législateur a imposé la fusion de 4 anciennes communautés de communes (axatois, chalabrais, pays de sault et quillanais), un syndicat (SIVOM HVA) et l'intégration de deux communes isolées (Belcaire et Mérial).

Ce territoire regroupe aujourd'hui 61 communes et s'étend des contreforts des Pyrénées aux portes du Limouxin, de l'Ariège aux Pyrénées Orientales.

L'intercommunalité exerce des compétences diverses et nombreuses que les communes seules ne peuvent assumer (page 2).

Une saison touristique bien spéciale !



Malgré toutes les mesures contraignantes liées à la situation sanitaire, les Pyrénées Audoises ont su tirer leur épingle du jeu avec une offre nature répondant aux demandes.

Demandes d'ailleurs résolument tournées vers un retour à la nature, les activités de plein air, les sites en extérieur au détriment par exemple des musées.

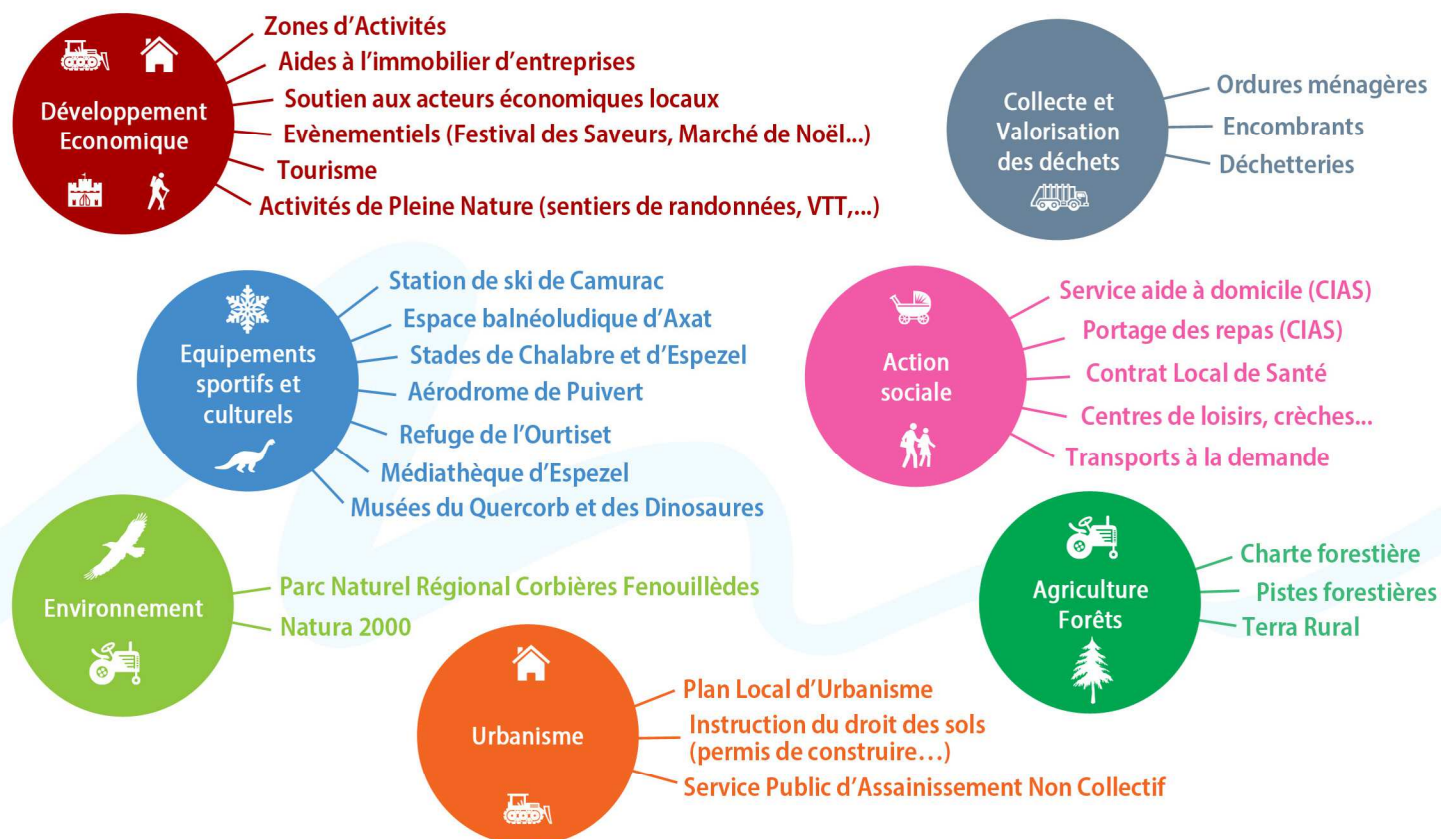
Ce contexte sanitaire a eu un impact financier sur nos structures, et nous n'avons pu recruter de saisonniers donc certains sites et points d'accueil sont restés fermés.

Cependant, nous travaillons d'ores et déjà à la préparation de la meilleure saison touristique possible pour 2021, avec notamment l'arrivée du Tour de France à Quillan.

Office de Tourisme
04 68 20 07 78

www.pyreneesaudois.com

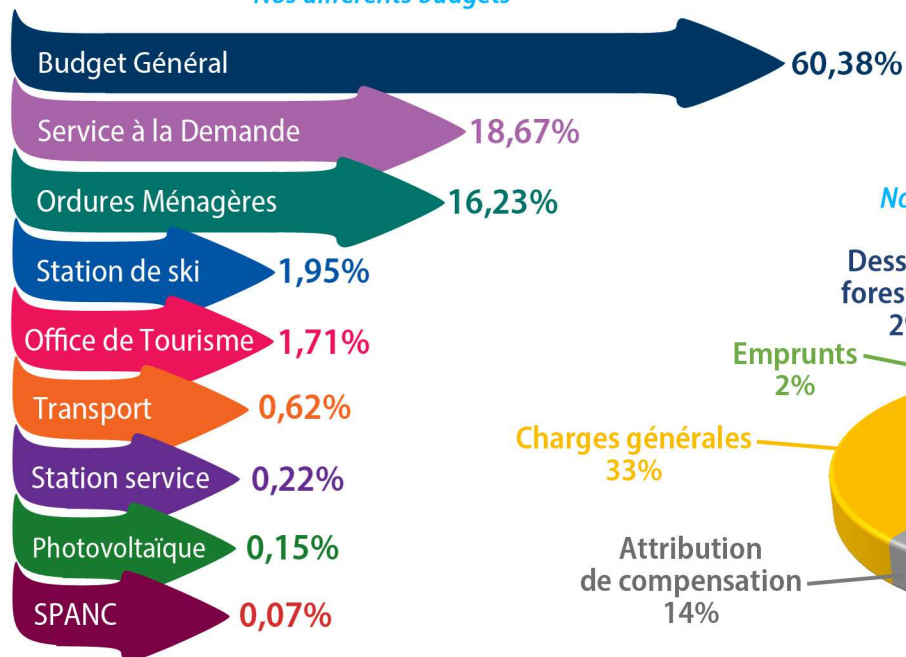
Des compétences à votre service



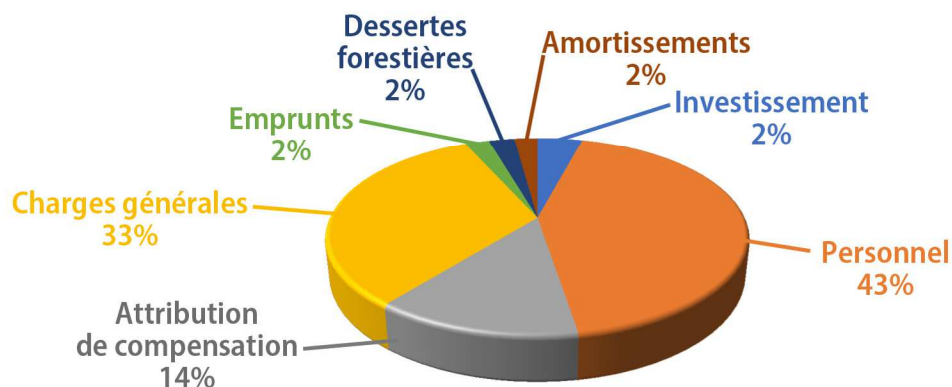
Budgets

En 2019, les finances de la Communauté de Communes représentaient près de 17 000 000€ (17 millions d'euros)

Nos différents budgets



Nos différents types de dépenses



Focus sur le Très Haut Débit - Le THD arrive en Haute Vallée de l'Aude à l'horizon 2021

En Pyrénées Audoises, encore un trop grand nombre de foyers n'ont pas ou peu accès à internet. Nous sommes conscients que ce développement constitue un atout économique incontestable. Soucieuse de permettre d'améliorer ce service rendu aux usagers, la Communauté de Communes s'est associée au projet départemental du déploiement du très haut débit.

Elle est partenaire aux cotés du SYADEN et assure le financement du projet à hauteur 1 588 819 € sur un total d'investissement départemental de 128.1 M€ (Aides de l'Etat, Région, FEDER, Conseil Départemental, les communautés de communes)

A quoi sert votre redevance des Ordures Ménagères ?

La collecte et le traitement des déchets font partie des compétences de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises, exercées sur l'ensemble des 61 communes. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) est donc collectée, auprès des particuliers, professionnels, administrations et établissements publics, afin de financer ce service. Elle permet :

- la mise à disposition de bacs de collecte
- la mise en place de conteneurs d'apport volontaire pour le stockage des déchets
- la collecte en apport volontaire du verre et des déchets recyclables
- le fonctionnement des déchetteries (collecte, tri, compostage...)
- le traitement des déchets (tri, compostage, traitement, stockage)
- la gestion et l'administration du service

Comment payer ma redevance ?

- en renvoyant un chèque à l'adresse figurant sur la facture
- par prélèvement automatique (contacter la CCPA)
- par prélèvement mensuel (contacter la CCPA)
- par virement bancaire
- par carte bancaire sur internet grâce à TIPI (coordonnées de paiement sur la facture)
- dans un bureau de tabac agréé par l'Etat (espèce, chèque ou carte bancaire)

La Communauté de communes ne peut en aucun cas accepter de paiement ou accorder de facilités de paiement.

Exonération et abattement

L'exonération de la redevance n'est possible que sur présentation d'une attestation du centre des impôts ou de la mairie uniquement pour les logements :

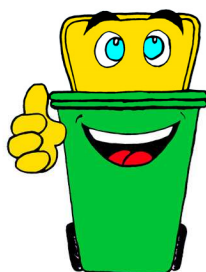
- vacants (vides de tous mobiliers) et non raccordés (non abonnés) aux réseaux d'eau ou d'électricité
- en vente et vides de tous meubles

Un abattement est également prévu dans certaines situations :

- logement situé à plus d'1km d'un point de collecte et non desservi par la commune = abattement de 40%
- enfant scolarisé en internat (collège ou lycée) = décompté
- enfant étudiant justifiant du paiement d'un service des OM hors du territoire = décompté
- enfant en garde alternée = compté 1/2 part

Changements et justificatifs

Chaque usager est tenu de signaler les changements pouvant modifier le montant de sa redevance. En cas de départ ou d'arrivée sur le territoire, la REOM sera recalculée au prorata de la présence sur le territoire. Toutefois, chaque mois commencé est dû et chaque départ signalé après le 25 du mois en cours, donne lieu au paiement du mois suivant.



Les justificatifs :

- pour un changement de situation du ménage : pièce d'état civil, jugement de divorce...
- pour un changement de domicile : facture d'abonnement EDF, service de l'eau, contrat de location, acte de propriété...

Bon à savoir...



Qu'est ce qui peut provoquer une hausse de la redevance ?

- l'incivilité et mauvaise gestion individuelle du tri
- augmentation par l'Etat de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)
- nouvelles lois et nouveaux équipements à mettre en place
- évolutions techniques et développement de nouvelles filières de tri

Réclamations

Toutes réclamations doivent être faites par écrit à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Pyrénées Audoises
1 avenue François Mitterrand 11500 QUILLAN
Elles seront instruites dans les plus brefs délais, après vérifications nécessaires auprès des Mairies

L'intercommunalité au service de l'enfance

Répondre aux besoins des familles, un enjeu majeur pour le territoire !

L'intercommunalité, grâce au soutien de la CAF de l'Aude et de la MSA, offre 78 places en crèche, réparties sur 5 structures d'accueil, propose l'accueil auprès d'assistantes maternelles, et l'accompagnement par le Relais des Assistantes Maternelles. Les parents peuvent accéder gratuitement aux Lieux d'Accueil Enfants Parents « Le Tapis à Pois », espaces itinérants d'échanges où l'on peut venir jouer, partager, s'éveiller en rencontrant d'autres parents et enfants, et amorcer doucement son entrée dans la collectivité.

Nous proposons pour les enfants de 3 à 12 ans des accueils dans les centres de loisirs ouverts les mercredis et les vacances, hors période de Noël (contacts page 4). Ils permettent aux jeunes de participer collectivement à un projet éducatif, et de renforcer leur capacité du vivre ensemble. Malgré la difficulté de recruter sur le secteur du personnel éducatif diplômé (Auxiliaire de puériculture et Educatrice de Jeunes Enfants), la CCPA met tout en œuvre pour offrir des structures adaptées et un personnel qualifié pour permettre de maintenir ces services et répondre aux attentes des familles.



Contact



Pour répondre à vos questions :

Marie Dosso
Coordination Générale
marie.dosso@pyreneesaudois.fr
www.pyreneesaudois.com

Camurac, les Pyrénées en toute simplicité

Notre station de ski est l'unique station de sports d'hiver du département, « une pépite pour le territoire ».

Territoire rural de moyenne montagne, dont l'altitude oscille entre 1500 et 1800m, Camurac est un petit paradis authentique et accessible à tous qui propose de varier les plaisirs et offre les joies de la glisse dans une nature préservée. Du haut de la station, vous découvrirez un panorama à 360° avec d'un côté la chaîne des Pyrénées et de l'autre côté les plaines de l'Aude et de l'Ariège. Le cœur de la station se situe au Col du Teil à 5 Km du village de Camurac. Station de ski familiale à taille humaine, Camurac c'est :

- 4 téléskis avec 11 pistes de ski alpin pour tous les niveaux
- un espace débutant avec télécorde, une école de ski et snowboard avec jardin des neiges
- 25 enneigeurs
- possibilité de pratique libre de la raquette, parcours d'orientation, piste de luge
- restauration avec terrasse panoramique
- location de matériel en front de neige et au village
- navettes au départ de Quillan pendant les vacances scolaires

L'enjeu de demain : une station 4 saisons qui continuera à se construire autour du ski mais dont la diversification des activités sera la priorité !



Contact



Pour répondre à vos questions :

Marion GIUPPONI

Responsable Administrative

04.68.20.32.27 – 07.86.98.80.59

infos@stationcamurac.com

www.ski-camurac.com

Le TAD vous accompagne

Vous habitez loin des grands axes ? On vous accompagne !

Le Transport à la demande (TAD) est certainement la solution la plus adaptée. Ce service à mi-chemin entre le taxi et les circuits de bus traditionnels permet à tous de circuler.

Comment cela marche ?

Le transport à la demande vous permet de vous rendre dans les communes non desservies par les lignes régulières en réservant votre place la veille de votre déplacement. Il existe plusieurs lignes de transport à la demande sur le territoire. Chacune circule certains jours de la semaine. Pour connaître les jours : consultez la carte https://lio.laregion.fr/IMG/pdf/tad-pyrenees_2018.pdf

Quel tarif ?

1€ l'aller simple et 2€ l'aller-retour à payer directement auprès du transporteur.

Comment réserver ?

- avoir un n° d'adhérent
- réserver votre déplacement (de 10 jours avant jusqu'à la veille à midi) :
 - par téléphone au 04 68 72 83 49 (8h-10h et 14h-16h) ou au n°Azur 0 810 146 843
 - en ligne www.resa-tad.carcassonne-agglo.fr
- le soir même les horaires pour l'aller et le retour vous sont communiqués
- le jour J on vous récupère au point d'arrêt
- en cas de dysfonctionnement, contactez le service régional des transports à Carcassonne au 0 800 16 16 08

Pour joindre nos services

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (aide à domicile, portage des repas) : 04 68 20 82 90
- SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) : 04 68 20 00 10
- Centre de loisirs de Quillan : 06 84 75 33 16
- Centre de loisirs d'Espérasa : 06 84 52 93 54
- Centre de loisirs de Chalabre : 06 84 01 87 89
- Centre de loisirs d'Axat : 06 84 01 40 13
- Crèche de Quillan : 04 68 20 97 33
- Crèche d'Espérasa : 04 68 74 13 04
- Relais d'assistantes Maternelles et LAEP : 06 84 01 68 59
- Office de tourisme : 04.68 20 07 78
- Espace balnéoludique d'Axat 04 68 20 13 19
- Station de ski de Camurac 04 68 20 32 27
- Médiathèque intercommunale d'Espezel 04 68 74 38 93
- Musée du Quercorb : 09 67 27 81 51
- Musée des Dinausures : 04 68 74 26 88
- Transport scolaire sur le pays de sault : 06 84 03 54 54
- Transport à la Demande (plateforme de réservation) : 04 68 72 83 49

L'interco, ce sont aussi des centaines de femmes et d'hommes qui oeuvrent sur le territoire. Merci à eux !



Pour aller plus loin



- Des questions d'urbanisme (instruction des permis, Plan Local d'Urbanisme, plan de prévention des risques...) : 04 68 20 72 03 / 06 71 53 40 29
- Des questions sur les ordures ménagères, déchetteries et redevance : 04 68 20 00 10 / reom@pyreneesaudioises.fr
- Un souci sur un chemin de randonnée : contactez l'office de tourisme ou le 06 08 12 27 55
- Pour tout autre renseignement (événements, Natura 2000, Charte Forestière, Contrat Local de Santé...) : 04 68 20 00 10 accueil@pyreneesaudioises.fr